

Bulletin de liaison

N°47 – novembre 2025



Pétion-Ville, marché de rue

De la victoire contre l'esclavage à la désintégration de la société

En 1791, sous la direction de figures emblématiques telles que Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines et Henri Christophe, les esclaves haïtiens se sont soulevés contre leurs oppresseurs dans une rébellion sans précédent. Cette révolte a abouti à une guerre d'indépendance qui a duré plus d'une décennie, mais qui a finalement abouti à la proclamation de l'indépendance d'Haïti en 1804, faisant de ce pays la première nation post-coloniale dirigée par des personnes issues de l'esclavage.

Malheureusement, 234 ans plus tard, la situation est loin de ce que pourraient souhaiter les Haïtiens. En plus des aléas naturels (cyclones, séismes) auxquels est soumise la population haïtienne, se sont rajoutés au fil des années d'autres problèmes : instabilité politique (62% des chefs d'État haïtiens ont été renversés ou assassinés au pouvoir, le dernier Jovenel Moïse assassiné en 2021), chômage endémique, inégalités sociales, grande pauvreté et insécurité alimentaire, éducation déficiente, corruption importante (Haïti est 168ème sur 180 pays pour l'indice de perception de la corruption par Transparency International), le tout aggravé par l'insécurité liée à la multiplication de gangs très actifs surtout en zone métropolitaine de Port au Prince et dans deux autres départements (Artibonite et Centre). Ces gangs (probablement en lien avec des cartels de la drogue latino-américains, et avec certaines familles et hommes politiques locaux) sont très violents et n'hésitent pas à kidnapper, violer, tuer et détruire les habitats ou des institutions (hôpitaux, hôtels, commissariats...). Plus de 1.400.000 personnes ont dû fuir leurs maisons depuis 3 ans à cause des gangs, représentant 12% de la population haïtienne, et de nombreuses familles ont émigré au cours des dernières années.

Garder l'espérance de jours meilleurs est actuellement une gageure mais c'est surtout une nécessité pour tous ceux qui continuent à lutter quotidiennement pour vivre ou survivre dans des conditions si difficiles. Un peuple qui a une telle histoire ne peut pas être abandonné à sa propre destruction, c'est un devoir moral (si cela a encore un sens dans ce monde fortement perturbé) de supporter celles et ceux qui ne veulent que vivre normalement dans la dignité. L'ahfadem essaye d'apporter sa modeste contribution.

Le Président, Gilles Champetier de Ribes



Coup d'œil sur la rentrée scolaire 2025-2026

Elle a eu lieu le 1^{er} octobre, bien que certaines écoles de la zone métropolitaine restent occupées par des personnes déplacées ou fermées à cause des gangs, nécessitant un réaménagement transitoire pour de nombreux élèves. Ci-dessous quelques-uns des jeunes soutenus par l'ahfadem pour leurs études.



Garvens, 14 ans, en 5ème



Emiliana, 3 ans, fille de Dunel, en première année de maternelle

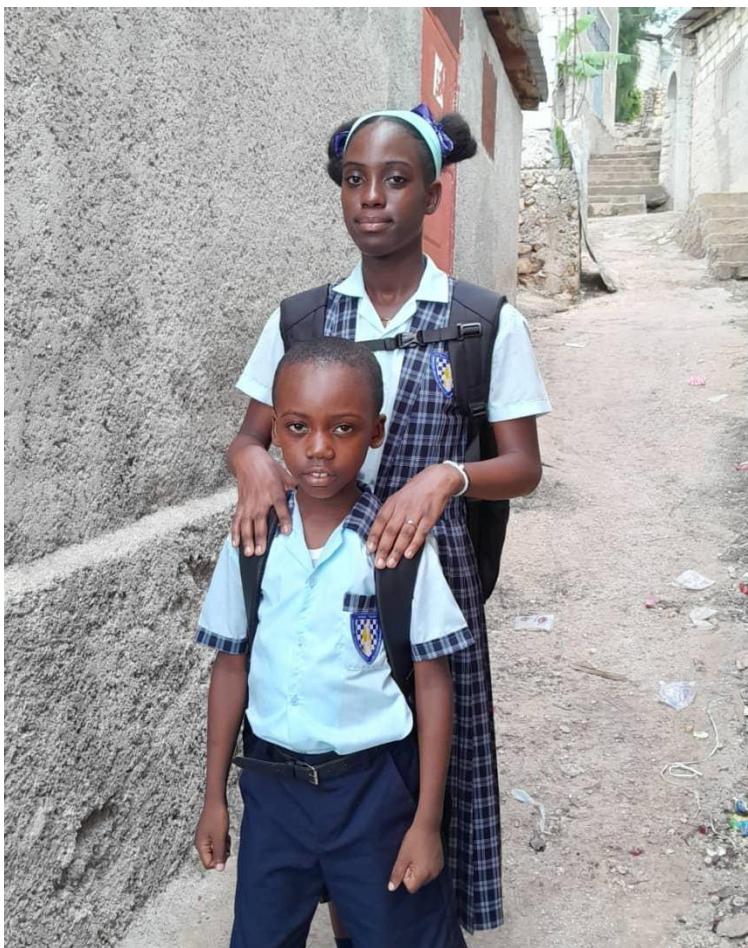


Fabienne, 15 ans en 2de



Rose-Anaika, 22 ans, à l'école ménagère ; elle a fait son tailleur pour sa graduation de 1^{ere} année





Renato, fils de Ricardo, 7 ans, en CP, et sa Tante Wilmide, 15 ans, en 5-ème



Valinski, fils de Ricardo, 7 ans, en CP



Dany, 17 ans en 3eme, et son père Ricardo et des neveu et nièces





Sephora, 3 ans en maternelle. Steve, 24 ans, étudiant en 3eme année de master en programmation informatique, aux Etats Unis.

Néhémie, 10 ans en CM1.

Pour faire un don

Les dons peuvent être faits de la façon suivante :

Paiement par virement bancaire en Haïti : à l'ordre de l'AHFADEM, Banque SOGEBANK agence de Turgeau, Port au Prince, code swift/BIC : SOGHHTPP, compte en US\$ n° 190003475

Pour permettre la déduction fiscale en France (déduction de 66%), l'AHFADEM a une ONG relais à Paris : Oeuvres militia christi. Le paiement doit se faire alors

-par chèque à l'ordre de « *Oeuvres militia christi* », accompagné d'une note précisant que la somme est pour l'AHFADEM et précisant les coordonnées postales et email du donateur ; le tout envoyé au trésorier Mr Jacques Derré 4, place de la Potence, 28 210 Faverolles, ou au Président, Mr Gérard Gleizes, 4 rue Albert Samain, 75017 PARIS.

- ou par virement bancaire (en nous tenant informés par email de votre virement) à « Oeuvres Militia Christi », BNP, Agence Paris Porte de Champerret 3, Boulevard Gouvin Saint Cyr 75 017 Paris.

Code banque 30004, Code guichet 00783, N° de compte 00000089158, Clé Rib 01
N° IBAN FR 76 3000 4007 8300 0000 8915 801 BIC : BNP AFR PPP CE

Œuvres militia christi assurera ensuite le transfert sur le compte de l'AHFADEM et enverra en début de l'année suivante un recu fiscal à chaque donateur.

Merci de mettre à jour votre adresse email auprès de l'ahfadem pour recevoir le bulletin et le reçu fiscal.

AHFADEM – siège social rue Desprez, Pacot, Port au Prince, HAITI

Email : ahfadem@yahoo.fr

Site : www.ahfadem.net